

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de NASTRINGUES 24230

Par suite d'une convocation en date du 28 09 2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de NASTRINGUES se sont réunis en date du 06 octobre 2023, à la Salle des Fêtes communale à 20h30, sous la présidence de Mr le maire de la commune.

La convocation a été affichée le 28 09 2023

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- **Délibération RPQS SDME24 CT Vélines 2022**
- **Délibération référent déontologue pour élus locaux**
- **Délibération référent CCFF**
- **Délibération Subvention Association Village Taï Chi**
- **Délibération RPQS Assainissement non collectif- Année 2022**
- **Délibération et Arrêté pour la nomination d'un agent recenseur- Population 2024**
- **Divers comptes-rendus des commissions et syndicats**
- **Questions diverses**

Membres présents : Mmes et Mrs Cécile Faure Lemaire, Caroline Mazières, Alain Legoutières, Jean-Paul Hathaway, Laurent veillat, Franck Basbayon et Christian Scaliger lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Me Genovesio Blandine (donne pouvoir à Me Mazières Caroline), Mme Lavaux-Lescombe Corinne (donne pouvoir à Mr Jean-Paul Hathaway) .

Membres absents : Mr Banizette Bernard

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Caroline Mazières, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Début de séance : 20h45

1. Approbation PV séance du 13 juillet 2023

Vote : Approbation à l'unanimité (9/9)

2. Délibération RPQS SDME24 CT Vélines 2022

Pour mémo : nombre total d'abonnés (15 communes desservies)

- 29101 en 2021
- 31069 en 2022

Fuites diverses (dont bornes incendies) : 59,12 % en 2022

Tarifs : consommateur « normal » = 52,36 €/m³

Vote : Approbation à l'unanimité (9/9)

3. Délibération référent déontologue pour les élus locaux

Le référent désigné par la CDC sera également le référent pour les différentes faculté de Bordeaux).

Il sera rémunéré par le Centre de Gestion : 80€/ dossier auquel s'ajouteront les frais de déplacement.

Vote : Approbation à l'unanimité (9/9)

4. Délibération référent CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts)

Les personnes désignées sont : Mr Alain Legoutières et Mr Franck Basbayon

Vote : Approbation à l'unanimité (9/9)

5. Délibération Subvention Association Village Taï Chi

Mme Caroline Mazières, secrétaire de séance est remplacée par Mme Cécile Faure , désignée secrétaire de séance durant la délibération.

La subvention attribuée est de 200€ en 2023.

Vote : Approbation à l'unanimité (7/7)

6. Délibération RPQS Assainissement non collectif - Année 2022

Pour mémo, 18 communes sont regroupées, soit 12150 habitants.

Les contrôles sont réalisés par la Société Agur, contrôle périodique tous les 8 ans.

Tarifs 2023 des différents contrôles :

- 18,80€ périodique
- 88,09€ transaction immobilière
- 110€ installation neuve

Vote : Approbation à l'unanimité (9/9)

7. Délibération et Arrêté pour la nomination d'un agent recenseur- population 2024

Mme Caroline Mazières, secrétaire de séance est remplacée par Mme Cécile Faure , désignée secrétaire de séance durant la délibération.

Mr Antoine Lacombe est désigné en tant qu'agent recenseur.

Vote : Approbation à l'unanimité (7/7)

8. Informations diverses

- Perception du SPIC, soit 2164€ pour la commune de Nastringues
- Attente retour devis Internet et ordinateur pour changement rapide (sous Windows 7) plus de sécurité, plus de mise à jour. Vu l'urgence (bloque pour les envois fichiers Perception) ce devis sera accordé afin de procéder à une installation rapide du nouveau matériel.
- Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie : le mardi et le jeudi matin et ap-midi depuis début octobre (8h30-15h30).

9. Divers comptes-rendus des commissions et syndicats

- **Commission Sport et Culture de la CDC : réunion 18/09/2023**
Attribution d'une subvention en 2ème attribution à l'Association « La Bonneville de blues »
- **PLUI : réunion du 11/09/2023**
Pour Nastringues
 - Changement de destination de granges en habitations (5)
 - Changement de destination du terrain jouxtant le cimetière en NE, soit Naturel d'Équipement
 - Pas d'acceptation de nouveaux terrains constructibles à ce jour

10. Questions diverses :

- Une demande d'information concerne des projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur la CDC .

Fin de séance : 23h15

Fait à Nastringues, le 28/09/2023

Le maire,

Certifié exécutoire



La secrétaire de séance,

